

Strasbourg, le 19 octobre 2026

Violences urbaines

Crédit Mutuel Alliance Fédérale déploie un dispositif solidaire d'urgence auprès de ses clients commerçants, artisans et particuliers

Face aux violences et aux dégradations qui ont touché de nombreux commerces, mais aussi des particuliers et des agences bancaires, Crédit Mutuel Alliance Fédérale déclenche un dispositif solidaire d'urgence pour accompagner ses clients et sociétaires victimes de ces événements.

Le groupe mutualiste, à travers les *Assurances du Crédit Mutuel* et les réseaux bancaires Crédit Mutuel et CIC, met en place des mesures exceptionnelles destinées à accélérer les indemnisations, alléger les charges supportées par les victimes et répondre aux besoins les plus urgents.

Prendre en charge rapidement les sinistres des assurés

Les *Assurances du Crédit Mutuel* et *CIC Assurances* activent un dispositif exceptionnel de gestion des sinistres pour accompagner les clients touchés par les dégradations.

Pour tous les dommages aux biens couverts par leurs contrats, ce dispositif solidaire d'urgence prévoit :

- **La prolongation, jusqu'à 30 jours, du délai de déclaration de sinistre ;**
- **La suppression des franchises d'assurance ;**
- **Le versement immédiat d'un acompte sur indemnisation** pour faire face aux dépenses les plus urgentes, notamment la réparation des vitrines, la sécurisation des locaux, le remplacement d'une automobile ;
- **La prise en charge des prestations de gardiennage, jusqu'à 72 heures, pour les commerces dégradés**, afin de protéger les locaux.

Accompagner les clients avec des solutions de financement d'urgence

Les réseaux Crédit Mutuel et CIC se tiennent aux côtés des commerçants, artisans et professionnels touchés par les violences.

Les conseillers de proximité, amenés à contacter eux-mêmes leurs clients pour faire le point sur leur situation, pourront leur proposer au cas par cas des mesures, notamment :

- **Des facilités de remboursement** pour les emprunts en cours ;
- **Des solutions de financement** pour faire face aux besoins de trésorerie ou à la réalisation de travaux nécessaires de sécurisation ou de réouverture.

« Derrière chaque vitrine brisée, il y a des femmes et des hommes qui travaillent, des emplois et des années d'engagement. Notre responsabilité de banque mutualiste est d'être présents aux côtés de celles et ceux qui font vivre nos rues commerçantes et nos quartiers, particulièrement lorsqu'ils traversent des moments difficiles. » déclare **Daniel Baal**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

« Nos réseaux bancaires et nos équipes d'assurance sont mobilisés pour examiner chaque situation et proposer des solutions rapides aux commerçants comme aux particuliers. Nous mettons tout en œuvre pour leur permettre de reprendre leur activité dans les meilleurs délais. » complète **Claude Koestner**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Contacts presse

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Aziz Ridouan – 06 01 10 31 69 – aziz.ridouan@creditmutuel.fr

Direction de la communication corporate – 03 88 14 84 00 – com-alliancefederale@creditmutuel.fr

Assurances du Crédit Mutuel : Mathieu Girème – 03 88 13 23 23 – mathieu.gireme@acm.fr

À propos des Assurances du Crédit Mutuel

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, inventeur du concept de bancassurance, de Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie et de Crédit Mutuel Océan et du CIC.

Présentes sur les marchés des assurances de biens et des assurances de personnes comme de l'assurance vie, de l'épargne retraite et de l'épargne salariale, les Assurances du Crédit Mutuel sont un acteur majeur de l'assurance en France. Elles proposent des solutions innovantes à près de 14 millions d'assurés (particuliers, professionnels, entreprises, agriculteurs et associations) sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux Crédit Mutuel participants et des réseaux CIC.

Plus d'informations sur acm.fr

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 80 000 collaborateurs au service de plus de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via 3 600 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, premier groupe bancaire français à avoir adopté le statut d'entreprise à mission, regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK, OLB, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuel.fr/alliancefederale

À propos du CIC

Le CIC met à la disposition de près de 6 millions de clients un réseau français de près de 1 600 agences et 20 000 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 36 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale. En savoir plus sur cic.fr